

Ville d'Allauch



LETTRE DU MAIRE

Clarté et transparence : la lettre « spécial budget 2022 »

Publié le 29 mars 2022

Maintien de la baisse de la fiscalité, grands projets (pôle culturel à l'Usine Électrique, Musée Marcel Pagnol, création d'un poste central de police municipale, réhabilitation du Musée en Hôtel de Ville, création d'un nouveau groupe scolaire aux Embus...), grandes orientations (sécurité, environnement, éducation, solidarité, vie locale...), rigueur budgétaire, multiplication des soutiens financiers...

Vous trouverez dans ce support pédagogique tous les éléments utiles et nécessaires à la compréhension du budget 2022 de votre commune.

Retrouvez la « Lettre du Maire spécial Budget » ici :

[La Lettre du Maire](#)

[Lire plus de publications sur Calaméo](#)

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h